

Progrès Social et Justice Sociale

La CGT réclame au Crédit Agricole de prendre sa part.



Intervention CGT en commission de concertation à la FNCA - 2017

Afin d'alimenter le débat et participer à l'évolution de cette instance de concertation, la CGT souhaite vous soumettre quelques remarques et propositions.

En tout premier lieu, nous souhaitons remercier les interventions claires et toujours très pédagogiques de Madame Atig en matière économique et financière ainsi que celle de Mr Delheure qui fait vibrer nos cordes sensibles lorsqu'il évoque les fondements mutualistes de notre entreprise. Nous regrettons cependant, qu'une fois encore, le sujet concernant ceux qui constituent la richesse des entreprises, ces femmes et ces hommes qui, chaque jour, par leur travail, créent cette richesse, ce sujet soit relégué en fin de séance, privant Mme Villette d'une présentation détaillée.

La transformation des instances représentatives du personnel, amenée par les dernières ordonnances MACRON, va très probablement vulgariser ce genre de scénario où les représentants du personnel sont assommés par les aspects financiers et les contraintes réglementaires sans pouvoir évoquer les métiers, les conditions d'exercice de ces métiers intimement liées à l'emploi, au temps de travail, à son organisation, aux qualifications et aux salaires, à la formation, plus globalement les conditions de vie des salariés.

Au travers des présentations faites, nous avons bien noté le mille feuilles de contraintes réglementaires que l'activité bancaire s'est elle-même imposée et nous observons que malgré la pression des taux bas sur les marges et malgré le coût de l'opération EUREKA, les résultats des Caisses régionales sont bons et le niveau des fonds propre est très au-dessus des exigences et une croissance limitée ne signifie pas absence ou insuffisance de résultats.

Les soutiens de l'Etat à la compétitivité, l'abaissement continu du prix du travail par des exonérations de cotisation grandissantes ne sont pas évoqués.

En revanche, la reprise d'une croissance adossée à la consommation des ménages, à l'investissement est observée positivement.

Les valeurs mutualistes que porte le Crédit Agricole l'obligent ! Le Crédit Agricole ne peut profiter de la croissance sans y prendre sa part, sans y participer pleinement.

Et nous sommes inquiets lorsque nous voyons des Caisses régionales réfléchir et mettre en place des plans de départs volontaires : si on peut saluer la capacité du Crédit Agricole à financer des départs en retraites anticipés, il n'est pas acceptable de voir le nombre d'emplois diminuer quand des collègues croulent sous la charge de travail.

Si l'investissement digital indispensable bouscule les organisations de travail, **le Crédit Agricole a les moyens d'investir dans l'humain en diminuant le temps de travail de chacun à salaire égal, sans sacrifier le nombre d'emplois.** Cette démarche contribue à la fois à l'effort national contre le chômage mais aussi à l'amélioration des conditions de travail des salariés, tout en donnant de la souplesse aux organisations.

Si l'IER permet de mesurer la volonté du salarié de donner plus à l'entreprise (comme vous le dites), il faut, en retour, que le Crédit Agricole sache donner plus à ses salariés. La diminution du temps de travail est **une démarche de progrès social** et la revalorisation des salaires et une politique salariale de partage de la richesse créée sont **une démarche de justice sociale** qui contribue par ailleurs à dynamiser la consommation et l'investissement, donc les affaires quand on est une banque.

Nous profitons à ce sujet, de répondre à un doute de Monsieur Bouin, lorsque l'an dernier nous évoquions la baisse, au Crédit Agricole, de 10% au moins de la part des salaires dans la valeur ajoutée. Nous confirmons que même si l'on ajoute aux salaires la part grandissante de la participation et de l'intéressement, il s'agit bien d'une perte de 10%, en 20 ans, pour les salariés, lors de la répartition de la valeur ajoutée, valeur ajoutée qui n'a cessé de croître.

Enfin, toujours concernant nos interventions de l'année dernière à propos de la présence du Crédit Agricole sur certains territoires et de sa participation à certains financements, nous regardons d'un œil favorable le désengagement du Crédit Agricole en Arabie Saoudite, nous savons aussi que des échanges ont eu lieu autour du sujet d'éventuelles participations à des financements de projets de colonisation de la Palestine par Israël. Nous renouvelons nos demandes de porter une attention particulière à ces sujets, certes géopolitiques, mais qui ne sont pas sans conséquences au niveau humain.

**La CGT toujours à vos côtés !
La CGT propose et argumente dans
l'intérêt des salariés !**